

Intervention d'Irène Félix pour le groupe des élus socialistes et divers gauche

Conseil départemental – 28 janvier 2019

Monsieur le président, mes chers collègues,

Nous sommes dans un moment qui nous inquiète. Le président de la République, convaincu d'être le seul éclairé, a cassé les corps intermédiaires en les ignorant. La violence semble s'installer comme une option pour être entendu. Pour tenter de ramener l'impression d'un dialogue, le président de la République, dans de longs monologues, organise sa campagne électorale.

Il flotte dans l'air l'odeur d'un temps ultra-libéral qui atteint ceux qui revendiquent comme le pouvoir en place. Plus de pouvoir d'achat, oui, tant les inégalités sont grandes. Mais comment et pourquoi ?

Pour consommer- chinois le plus souvent – ou plutôt pour s'éduquer, circuler en sécurité, se cultiver, se soigner, investir dans les énergies renouvelables ? Pour plus de biens ou pour plus de liens ?

Dans les manifestations comme dans le grand débat, on est en train d'oublier que la réduction des inégalités devrait passer par l'augmentation des salaires. On est en train de passer par pertes et profits les alertes environnementales. Et on est en train d'oublier que s'il faut plus de liens, il faut plus d'action publique et pas moins d'action publique, il faut renforcer et non pas corseter les collectivités.

Dans ce moment, **le gouvernement persiste à vouloir appliquer aux collectivités une règle extrêmement contraignante, celle de ne pas augmenter leur budget de fonctionnement de plus de 1,2 %** sans prendre en compte d'aucune façon ce qui fait la spécificité des dépenses de fonctionnement des départements et, pire encore, sans définir précisément les règles. Votre budget est établi assez largement à l'aveugle - c'est vous-mêmes qui le dites.

Cette règle stupide induit nécessairement des comportements stupides aussi, ou au moins **d'évitement.** Et pour le coup, nous ne vous en blâmerons pas : face à une règle de ce type, il faut bien s'adapter. Vous avez choisi d'affecter en investissement 3 millions d'euros que vous affectiez jusque-là en fonctionnement pour le SDIS, vous ouvrant ainsi une marge de manœuvre de 3 millions sur le budget de fonctionnement, bref, vous avez cassé le thermomètre. C'est peu transparent pour le suivi des comptes, cela vous permet par ailleurs d'afficher de façon très artificielle une épargne brute en hausse. Mais ce n'est qu'un fusil à un coup. Que faudra-t-il inventer l'an prochain pour rester dans les clous ? Arrêter tous les flux pour lesquels le département n'est qu'une boîte aux lettres, mais une boîte aux lettres qui permettait la mise en cohérence des financements et des politiques ? Je peux citer la gestion des fonds européens, les financements de l'Agence Régionale de Santé pour les MAIA, ceux de la CAF, de la région, ...

Une règle enfin qui semble ignorer que c'est l'Etat lui-même qui commande des dépenses nouvelles ou incite à les faire, et c'est souvent tant mieux ! Il faut donc que nous continuions de nous battre contre cette situation ubuesque en évitant d'en faire subir les conséquences aux habitants du Cher.

J'en viens à l'examen des comptes et d'abord des recettes de fonctionnement. Elles sont en hausse de 11 millions d'euros, soit 3,3 % du budget de fonctionnement. 3,3 % c'est beaucoup, cela veut dire qu'il pourrait y avoir de la marge pour mener à bien des politiques publiques.

Cette hausse ne vient pas ou très peu des recettes locales qui stagnent : la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) est atone ; le produit de la taxe foncière évolue peu, ce qui signifie, à

taux constant, que ses bases évoluent peu aussi ; les droits de mutation sont estimés en baisse par rapport à l'an dernier. Seules les taxes sur les conventions d'assurance, en hausse, sont de provenance locale. Cela souligne **qu'il n'y a pas de dynamisme interne au département qui, en augmentant la richesse locale, augmenterait nos ressources.**

D'où vient l'augmentation principale des recettes départementales ? De transferts organisés par l'Etat et inscrits dans les lois de finances, certains depuis plusieurs années, d'autres pour 2019 : les plus importants sont 4,5 millions d'euros de droits de mutation provenant de départements plus riches que le nôtre – et qui peut croire qu'ils auraient eu lieu sans l'encadrement de la loi ! -, un fonds de solidarité des départements en hausse de 2,4 millions d'euros et une compensation pour l'Allocation Personnalisée d'Autonomie de 3 millions d'euros supplémentaires. Ce sont bien des décisions nationales qui ont permis cette augmentation significative de recettes de fonctionnement.

Les collectivités, depuis des années, revendiquent beaucoup leur autonomie fiscale et financière. Mais même si nous avons le pouvoir et la volonté de fixer les taux de ces impôts, nous serions toujours en retard sur les produits à en attendre par rapport à des territoires plus dynamiques. **Quelle qu'en soit l'assiette, la fiscalité locale n'est pas la solution pour assurer la solidarité auprès des habitants du Cher.**

11 millions d'euros disponibles en plus, donc mais un budget de fonctionnement corseté dans l'épure des + 1,2 % par rapport au budget précédent et des allocations individuelles de solidarités (Revenu de Solidarité Active, Allocation personnalisée d'Autonomie et Prestation de Compensation de Handicap) qui, elles, augmentent de 3,21 %. Quels ont été vos choix ? Quelle va être la contribution du département à la réduction des inégalités sociales et territoriales ?

Moins de dépenses de fonctionnement c'est, pour vous, d'abord moins de dépenses de personnel, moins de personnes disponibles pour assurer le service public et son maillage territorial. Il serait utile de savoir précisément, fonctionnellement et géographiquement, où vous avez choisi de supprimer ces emplois.

C'est aussi moins de soutien aux familles, et notamment aux personnes âgées. Les dépenses en faveur du maintien à domicile sont en baisse : moins pour les services d'aide à domicile, moins pour les prestations complémentaires en direction des personnes qui restent chez elles. Pour la Protection Maternelle et Infantile, les budgets subissent une lente érosion. La politique de la jeunesse, dont vous aviez fait une grande ambition, se limite assez largement à un recyclage de crédits qui existaient antérieurement. Inversement, les budgets prévus pour le fonctionnement des bâtiments sont en hausse de 500 000 € depuis 2015, + 22 % ce qui est tout de même un paradoxe : à quoi ont donc servi les 15 millions d'euros d'investissement faits au cours des deux dernières années s'ils ne conduisent pas à une baisse des coûts de fonctionnement dans ce domaine ?

Qu'en est-il pour les dépenses d'investissement ? Malgré la marge de manœuvre dont vous disposez, les investissements sont en baisse et l'endettement sera encore en légère hausse. **Pour la gérontologie, les aides aux investissements dans les EHPAD sont prévues à hauteur de 400 000 € seulement,** après une année 2018 historiquement basse. **Jamais une inscription budgétaire n'aura été si faible !** Vous prenez le risque de la dégradation des conditions de vie et de travail dans les EHPAD et, à terme, de la fermeture de ces établissements et de la suppression des emplois qui vont avec. Pour le logement, pourtant une politique que vous avez conduite avec une certaine ambition, les crédits inscrits sont aussi en baisse. **Pour l'aménagement du territoire, c'est-à-dire l'aide aux communes, c'est encore une baisse.** Sur les routes, nous n'en faisons jamais assez à vos yeux, vous en faites moins encore !

Dans ce contexte, nous pensons qu'il faut innover. Pas forcément pour dépenser plus mais en étant créatif. Nous avons quelques propositions, qui, pour la plupart d'entre elles coûtent peu mais qui seraient utiles :

- Nouer un **partenariat avec une ou des mutuelles** pour qu'une offre adaptée et accessible soit faite aux habitants de notre département
- Etudier l'opportunité d'engager le département dans une expérimentation « **territoire zéro chômeur** ». A cet effet, j'irai visiter un territoire expérimentateur, dans la Nièvre, près de Prémery, avec des associations d'insertion, jeudi prochain. Le travail très intéressant autour de la mobilité, conduit par le garage associatif de Baugy pourrait être reproduit.
- **Renforcer la prévention spécialisée** : lors d'une réunion de conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance à Bourges, le retrait du département sur les quartiers nord de Bourges a été souligné
- **Revoir peut-être la politique d'aménagement du territoire pour maintenir la vitalité des petites communes rurales** – Pascal Méreau y reviendra
- Etudier l'opportunité d'un **plan piscine** – c'est plus coûteux - pour répondre aux besoins d'apprentissage pour les enfants. Les chiffres disponibles sur l'attestation « savoir-nager » sont bien faibles
- Etre innovant et exemplaire pour l'investissement dans le domaine des énergies renouvelables et particulièrement avec **un projet d'autoconsommation électrique**.

Nous reviendrons plus en détail sur ces sujets à l'examen des différents dossiers.